

TEMPS DE L'AVENT ET HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS POUR LES FÊTES



Des carnets de réflexions sont en vente au coût de 5\$

Méditations actives pour le temps de l'Avent, jeudi le 14 décembre à 18h30 église de Sainte-Martine et jeudi le 21 décembre à 18h30 église Saint-Clément.

Le 24 décembre, 4^e dimanche de l'Avent B, la messe dominicale aura lieu à l'heure habituelle dans la paroisse, 9h30 église St-Clément et 11h15 église Sainte-Martine.

Le 24 décembre Veille de Noël

16h15 église Saint-Clément

19h église Sainte-Martine

22h église Saint-Clément



Le 25 décembre Noël

10h église Sainte-Martine



Le 31 décembre, messes dominicales

«LA SAINTE FAMILLE DE JÉSUS»

9h30 église St-Clément et 11h15 église Sainte-Martine

Le 1^{er} janvier fête de «MARIE MÈRE DE DIEU»

10h église Saint-Clément.



INTENTION DE MESSES

Dimanche le 10 décembre

Diane Hébert
Michel, Rodolphe et Thérèse
Parents défunt Richer et Reid
Raymonde et Patrice
Sylvie Laplante

Alexandre Grenon
Zélie et Georges Brault
Parents défunts Demers et Pouliot

Mercredi le 13 décembre

Pauline Turcot Marcil
Émilienne Marcil

Jeudi le 14 décembre

Anaïs Primeau
Jean Desgroseilliers

Dimanche le 17 décembre

Louise Sheppard Laberge
Marie-Paule Hébert Grégoire
Alexandre Grenon
François Bourdeau
Parents défunts Lamarre et Hébert
Suzanne et Agathe Jodoin
Bernard Martel (6^e anniversaire)

Mercredi 20 décembre

Jean-Maurice Usereau
Gérald Brault

Jeudi le 21 décembre

Pauline Turcot Marcil
Roma Myre

11h15

Sa famille
Denise et François
Denise et Roger
Famille Dulude
Jean-Pierre, Alexandra, Naomie
Julie et Danielle
Fleurette
Claudine et Gaétan Brault
Hélène Demers

08h30

Testament
Parents et amis aux funérailles

08h30

Parents et amis aux funérailles
Parents et amis aux funérailles

11h15

Nicole Laberge
Jean-Guy et ses enfants
Fleurette
Roger et Denise
Agathe et Jean-Marc
Suzy
Son épouse et ses enfants

08h30

Parents et amis aux funérailles
Succession

08h30

Parents et amis aux funérailles
Parents et amis aux funérailles

Offrandes du 3 décembre: 564\$

Lampe du sanctuaire : La lampe du sanctuaire brûlera durant la semaine du 10 décembre pour l'Assemblée de fabrique la semaine du 17 décembre pour les bénévoles des Guignolées

Impression du feuillet pour les Fêtes

Le feuillet paroissial sera imprimé comme suit pour la période des Fêtes :

Feuillet du 10 et 17 décembre ensemble

Feuillet du 24-31 décembre et 7 janvier dans un seul feuillet

Vous ne pouvez malheureusement ajouter des messes pour ces semaines, par contre nous pourrions les ajouter sur la liste manuellement.

ENTRÉES DANS LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-MARTINE

Le 3 décembre

**Juliette, fille de Caroline Ritchie et d' Alexandre Gendron-Gagné
Charly, fils de Daphné Gendron-Gagné et Mikaël Demers-Boulay**

Félicitations aux heureux parents !



OUVERTURE DE LA FRIPERIE TEMPS DES FÊTES

Les jeudis 7-14 et 21 décembre, nous sommes heureuses de vous informer que la Friperie sera ouverte en continue de 13h à 19h.

Les vendredis et samedis, nous garderons l'horaire habituel.

Vendredi le 13h à 16h

Samedi de 10h à 13h30

NB : La Friperie sera fermée le 23 et 30 décembre 2023.

À compter du 30 novembre 2023 et jusqu'à avis contraire, il y aura un spécial 2 pour 1.

DOCUMENTS À VOTRE DISPOSITION

Nous vous invitons à prendre le document concernant le calendrier 2023-2024 en référence avec la Pastorale Sociale et Familiale. Vous y trouverez plusieurs liens et ressources.

«ENSEMBLE CONTINUONS À BÂTIR LE ROYAUME »

CLUB 800

Nous débuterons les tirages le 17 décembre,
Il sera toujours possible d'acheter des billets
Pour un certain temps même si les tirages sont
commencés.



CAMPAGNE DE FINANCEMENT SPÉCIALE

Le thermomètre indique à ce jour un montant de 23828\$

Les travaux se chiffreront autour de 150,000\$



RAPPEL DE LA DÎME

Nous vous rappelons de bien vouloir payer la dîme qui est de 70\$/par personne. Nous vous demandons si cela est possible, de faire un don pour le chauffage qui est une grosse dépense annuellement ou pour les travaux sur les bâtiments.

Vous pouvez faire parvenir un chèque au nom de la paroisse Sainte-Martine ou faire un virement Interac au commst-urbain@hotmail.com, votre réponse devra être martine.

Nous vous remercions sincèrement pour votre habituelle générosité !

GUIGNOLÉES PAROISSE SAINTE-MARTINE

Saint-Urbain-Premier

Points de dépôts : dépanneur et bureau de poste de Saint-Urbain ainsi qu'à l'église de Sainte-Martine lors des messes.

Pour connaître quoi donner, sur le site de la municipalité vous aurez toutes les informations nécessaires.



Sainte-Martine

Si vous vivez une situation difficile, il est possible que vous soyez éligible à de l'aide alimentaire.

Communiquez avec Actions Familles au 450 427-1576 dans les plus brefs délais et au plus tard le 14 décembre 2023.

Cette année encore, il n'y aura pas de cueillette de porte en porte, par contre, nous recevrons vos dons en argent ou par chèque au nom de la Guignolée de Sainte-Martine aux endroits suivants et ce avant le 22 décembre 2023 :

- Local d'Actions Familles au 122 St-Joseph, suite : 1, porte du milieu et cela du lundi au jeudi de 9 à 16h30
- Par la poste au 2 rue des Pignons, Sainte-Martine. J0S 1V0
- Par téléphone : Richard Bergevin 450 427-3602
- En ligne/www.sainte-martine.ca

Le Comité de la Guignolée sera disponible le dimanche 10 décembre 2023 de 10h à 15h à la salle Saint-Jean-Baptiste Desjardins afin de recevoir, si vous le désirez, vos denrées non-périssables ou vos dons en argent.

ANNONCER DANS NOTRE FEUILLET PAROISSIAL

Vous désirez placer votre annonce commerciale ou tout simplement rendre hommage à la paroisse.

Nous avons des encarts de disponibles au coût de 200\$ encart simple et 400\$ encart double.

Pour toute question, communiquer avec le bureau de la paroisse au 450 427-2106

